

## **Conseil d'établissement du 2 novembre 2020**

### **Membres parents**

- Madame Geneviève Auger
- Madame Manon Gaudreault
- Madame Judith Germain
- Madame Amel Chamakh
- Monsieur Éric Lefebvre

### **Membre absent**

- Madame Florence Say

### **Membres du personnel**

- Madame Ariane Laguë-Choinière
- Madame Liette Dagenais
- Madame Stéphanie Plourde
- Madame Nadia Baribault
- Madame Catherine Dubois
- Madame Patricia Séguin

### **Membre de la communauté**

- Madame Marie-Josée Dupré

### **Direction**

- Madame Anouk Bilodeau
1. Ouverture de la séance et vérification du quorum  
Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18h40
  2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Mme Baribault propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par Mme Dubois.
  3. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 juin 2020  
Seules les personnes présentes le 17 juin peuvent proposer et appuyer  
Mme Gaudreault propose l'adoption du procès-verbal, Mme Dagenais appuie.

4. Adoption du procès-verbal du 5 octobre 2020

Mme Auger fait remarquer que dans le point des élections au 1.2, il n'y a pas les postes.

Mme Auger propose l'adoption, Mme Chamakh appuie.

5. Questions du public

Pas de questions

6. Mot du président

Bienvenue à tous, j'espère que dans les conditions actuelles, tout le monde va bien, j'ai préparé avec Mme Bilodeau tous les documents pour le CÉ de ce jour.

7. Mot de la direction

Merci à l'équipe école pour avoir fêté l'halloween dans les bulles classes.

Le resserrement des mesures sanitaires se prolonge jusqu'au 23 novembre, on maintient donc la rencontre avec les parents à distance.

La 1<sup>re</sup> étape se termine le 8 janvier et les bulletins seront envoyés avant le 22 janvier. Ajout de journées pédagogiques pour plus de formation/planification pédagogique en vue d'un reconfinement,

La 2<sup>e</sup> rencontre des parents se fera en avril.

Concernant l'application actuelle des mesures sanitaires, ça se passe bien.

Nous mettons tous nos efforts pour réussite éducative des élèves. Le soutien linguistique commence plus tôt cette année. L'aide au devoir a commencé en septembre et se poursuit jusqu'en décembre.

Des espaces conviviaux ont été aménagés devant l'école. Application des actions liées au programme *Vers le pacifique*, des activités sont prévues pour instaurer un climat sain.

L'objectif est de se rendre jusqu'à Noël en santé.

Mme Auger demande s'il y a un ou des cas de covid connus, Mme Bilodeau répond qu'au 2 novembre, il n'y a pas de cas connu.

Mme Chamakh félicite l'équipe-école pour leur travail depuis la rentrée scolaire.

8. Dépôt de documents

M. Lefebvre présente les documents et demande si tout le monde a bien reçu et lu les documents. Tout le monde répond que oui.

8.1 Formation obligatoire

8.2 Tableau des moyens pour Projet éducatif

8.3 Projet éducatif de Philippe-Morin

9. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (pour information)  
Mme Laguë-Choinière demande s'il y a qu'une seule capsule à consulter.  
M. Lefebvre confirme que oui, il n'y en a qu'une seule.  
M. Lefebvre a partagé le visionnement complet de la capsule.  
Les pages importantes dans le guide commencent à la page 17 (projet éducatif aux 4 ans, frais de scolarité, critère de sélection pour direction d'établissement, les conditions de contrat, les articles de loi et les moments pour aller voter, etc.).  
Mme Auger demande si avec la nouvelle gouvernance le terme de conseil d'établissement est toujours d'actualité, Mme Bilodeau confirme que oui.
10. Projet éducatif de Philippe-Morin  
Mme Bilodeau présente les objectifs du PEVR du CSSMB, cette année, l'objectif de réussite est presque atteint (88,8% de taux de réussite)  
Elle présente le contenu de projet éducatif de P-Morin.  
Les 3 enjeux :  
1- Améliorer la communication entre les familles et l'école car les parents trouvaient que c'était long entre l'apparition d'un problème et son information auprès des familles. Même chose pour ce qui est du SDG.  
Mme Auger demande si ce point est juste pour information. Mme Bilodeau confirme que oui, rien n'est à approuver.  
2- La compétence en mathématique, augmenter le taux de réussite.  
3- Augmenter le sentiment de sécurité dans la cour d'école et augmenter l'utilisation des TIC
- Mme Chamakh demande plus d'informations au sujet de l'évaluation annuelle du PÉ annoncé à la page 4.  
Mme Bilodeau dit que l'évaluation est faite avec l'équipe-école, elle en fait par la suite un compte-rendu au CÉ et présente l'état des actions pour atteindre les objectifs du PÉ.
11. Présentation des moyens pour l'atteinte des objectifs du Projet éducatif (pour information)  
Mme Bilodeau présente les 3 orientations et les actions faites par l'équipe-école  
Mme Auger demande pourquoi l'objectif smart n'est pas possible (orientation 1).  
Mme Bilodeau répond que les éducatrices ont des heures coupées, que c'est difficile d'ajouter plus d'heures pour l'appropriation des plateformes numériques.  
Concernant l'orientation 2, il y a reconduction des actions, cette année, BIM et PEP (plateformes dédiées à la réussite des mathématiques).  
Pour les élèves filles : tenter d'organiser des concours de mathématique pour développer le goût des mathématiques, mais le problème c'est qu'il n'y a pas assez d'orthopédagogues (1 au lieu de 2).

M. Lefebvre demande si l'école est en lien avec des organismes qui valorisent les sciences et math. L'organisme Scientifine par exemple ou l'école polytechnique. Mme Bilodeau demande à ce que l'on lui fasse suivre tout type de contact. Avec l'enseignant M. Salem, il serait possible de participer à un concours autour des sciences, ce concours a déjà été organisé à l'école.

L'école est à la recherche de partenaire pour avoir un espace de jeu gazonné dans la cour d'école. Une table à pique-nique a été installée, le but est de développer des espaces plus conviviaux dans cette cour.

Concernant le développement de l'accès aux TIC, l'école est encore une école ESTIME avec un budget pour l'achat de robots. Des formations après Noël sont prévues.

#### 12. Mesures budgétaires 2020-21 (pour information)

Mme Bilodeau informe que cette année l'école accueille 242 élèves, et du fait que l'école est située en milieu défavorisé, un budget est alloué pour soutenir des actions qui visent à diminuer l'écart entre les familles moins nanties et celles qui le sont mieux.

L'école est toujours à la recherche de partenariats pour améliorer l'environnement des enfants, surtout ceux issus de milieux plus défavorisés.

Mme Auger demande ce qui est fait de l'argent qui n'est pas dépensé. Mme Bilodeau répond que cet argent est retourné au ministère.

M. Lefebvre demande si le budget pour les projets culturels peut être utilisé pour l'achat de billets pour un festival de cinéma jeunesse en ligne. Mme Bilodeau répond que oui c'est possible, elle confirme aussi qu'il est possible d'inviter un artiste à l'intérieur même de l'école.

Mme Dagenais demande si possible de faire des activités de théâtre en ligne. Oui, ce serait possible.

#### 13. Mesure d'aide aux parents (pour information)

Mme Bilodeau informe que l'année passée, le CÉ avait organisé un souper spaghetti avec le service de garde gratuit pour les enfants.

Cette année, ce genre d'initiative est bien sûr proscrit. Au mars 2020, il a été décidé de reporter la conférence, de Yanick Côté, sur l'utilisation des réseaux sociaux au 17 mars 2021. Cette conférence se fera à distance au même prix. Il y aura des cartes-cadeaux de 50\$ comme prix de présence.

Mme Auger demande quel genre de pub sera faite auprès des parents ?

Réponse : site Internet et Facebook

Mme Auger propose que l'école organise plus de conférences avec l'argent qui ne sera pas dépensé. Mme Bilodeau signale qu'il faudrait alors évaluer le taux de participation, car il n'est pas très élevé.

Mme Auger propose des conférences sur la question des jeux vidéo, la toxicomanie, la vapoteuse, bref des sujets qui permettent de mieux outiller les parents.

Mme Bilodeau annonce qu'elle participera à colloque le 24 novembre avec des universités, elle va voir ce qui est possible de faire pour avoir des spécialistes en santé mentale.

Mme Auger insiste sur le fait que les événements dans le cadre des mesures d'aide aux parents doivent avant tout être pensé dans le but d'outiller les parents. M. Lefebvre confirme aussi que l'enjeu c'est la participation des parents, il faut les attirer en instaurant un accueil plus convivial. Penser à varier les thématiques entre le sérieux et le plus léger.

Mme Bilodeau est d'accord avec toutes ces idées.

#### 14. Point du personnel

Mme Dagenais informe que les élèves de la classe 401 ont fait une belle carte de remerciement à la maison mère des sœurs de Ste-Anne.

Mme Auger demande aux enseignants comment ça se passe avec les mesures sanitaires.

Mme Dagenais répond qu'il y a des moments plus longs mais que ces mesures font partie maintenant de la routine.

Mme Baribault demande comment ça se passe au niveau des directions ? qu'est-ce qu'on peut faire pour aider ?

Mme Bilodeau remercie pour cette proposition. Elle confirme que certaines écoles ont des directrices très fatiguées, notamment celles qui ont des classes spéciales. Ici, on est une petite école, pas de bus scolaire à gérer et la communication est bonne.

Mme Laguë-Choinière dit qu'il faut comprendre que chaque projet prend plus de temps à cause de la menace de contamination au covid19. Tout fonctionne comme avant mais ça prend plus de temps pour la préparation et la réalisation.

#### 15. Point du service de garde

Ajouté à l'ODJ

Mme Plourde dit que ça va bien, mais l'équipe est de plus en plus épuisée. Elle tient le fort, mais elle ne doit pas lâcher. L'heure de diner est très difficile à gérer car il manque du personnel.

Mme Auger et Mme Chamakh proposent de demander aux parents télétravailleurs s'ils peuvent retirer leurs enfants du service de garde pendant le diner. Il faudrait le signaler aux parents car le personnel commence à saturer.

Mme Bilodeau est d'accord avec cette initiative.

M. Lefebvre demande si c'est possible d'avoir de l'aide bénévole provenant de l'extérieur. Mme Bilodeau dit que tout ce qui est extérieur et bénévole doit passer par une enquête des antécédents judiciaires.

M. Lefebvre demande l'autorisation de consulter des organismes.

Mme Plourde veut être dans la boucle pour évaluer la candidature de bénévole.

Mme Laguë-Choinière propose une façon de gérer autrement les bulles classes.  
Mme Bilodeau en discutera directement avec elle.

16. Rapport de la personne déléguée au comité de parents  
Retiré de l'ODJ

17. Rapport de l'O.P.P  
Retiré de l'ODJ

18. Divers

18. Levée de l'assemblée

20 h 06